



## **ABBAS'S INTERNATIONAL HEALING CENTER Inc.**

Rapport de mission d'évaluation rapide sur l'impact de l'insécurité sur la protection de l'enfant et l'éducation des enfants dans la région de la Boucle du Mouhoun

Août 2020

## Introduction

Depuis 2015, le Burkina Faso fait face à des attaques terroristes (attaques des groupes armés non-identifiés, conflits communautaires et engins explosifs improvisés) et de violence inter communautaire, qui ont entraîné une dégradation sans précédent de la situation humanitaire du pays. L'insécurité grandissante a entraîné le déplacement forcé de populations de leur localité d'origine. Ce défi sécuritaire a affecté profondément le fonctionnement des services sociaux de base et a limité leur accès par les populations dont notamment les femmes, les enfants, les personnes vivant avec handicap et les personnes âgées<sup>1</sup>. D'une manière spécifique le domaine de la protection de l'enfant qui a fait l'objet de cette étude a attiré l'attention de Abba's International Healing Center Inc. (AIHC Inc.) qui a voulu comprendre comment la question de protection des enfants est prise en compte dans ce contexte changeant de l'insécurité pour faire des propositions de prise en charge de ce secteur très préoccupante pour les autorités locales de la région et la communauté humanitaire en particulier.

Abba's International Healing Center a conduit cette mission d'évaluation en matière de la protection de l'enfant et son corolaire de l'éducation dans les zones insécurisées de la Boucle du Mouhoun, voir les districts frontaliers (Nouna, Tougan, Solenzo). Cette mission avait pour objectif d'évaluer les besoins, cerner les difficultés rencontrées dans la gestion de la question de l'enfant et d'identifier les voies et moyens d'assurer l'accès ou de rendre disponible permanemment un service de protection y compris la protection de l'enfant cette population et cela à travers des échanges avec les autorités sanitaires de la région, les populations déplacées et locales, visite des structures de soins et échange avec le personnel soignant y travaillant. Cette mission a été conduite du 03 au 10 juillet 2020.

## Présentation de AIHC

Abba's International Healing Center(AIHC) Inc. est une organisation Non Gouvernementale de Droits Américains basée à Iowa City dans l'état d'IOWA, elle est enregistrée sous le numéro W01092889 au bureau du secrétaire d'Etat portant ainsi son numéro d'identification Employeur (IEN) 82-1233614.)

Abba's international a été créée le 27 Mars 2017 à l'initiative des cadres Afro Américains épris de compassion et d'amour pour les personnes vivant avec handicap mental, physique ; dépourvues de ressources matérielles et financières susceptibles de couvrir leurs besoins élémentaires au regard de leur état de santé et rejetées parfois par leurs membres de familles ainsi d'un manque d'appui structurel efficace des institutions publiques ou privées à travers le monde tenant compte de données statistiques de l'organisation mondiale de la santé "WHO".

Au départ, AIHC s'est focalisée à sensibiliser la population aux questions de santé mentale, favoriser une meilleure compréhension des enjeux en la matière et mobiliser les communautés du niveau local jusqu'au niveau international afin d'agir pour un monde en meilleure santé. Mais avec les besoins humanitaires et de développement grandissant, AIHC a ouvert ses portes aux activités de développement et humanitaire en apportant de l'assistance multiformes en République Démocratique du Congo et au Burkina Faso.

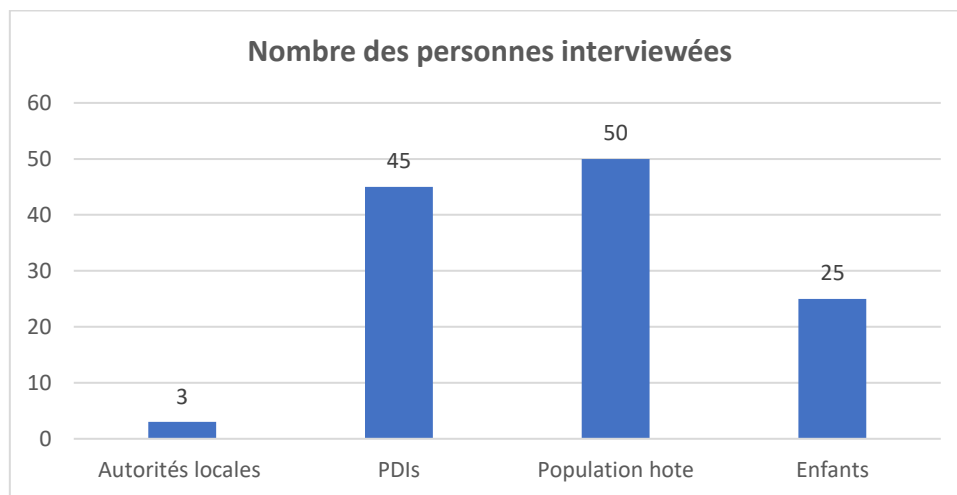
---

<sup>1</sup> Plus de 921 000 personnes sont déplacées à l'intérieur du pays, selon le rapport de situation de OCHA du 30 juin 2020 (<https://reports.unocha.org/fr/country/burkina-faso/> consulté le 02/08/2020)

## 1. METHODOLOGIE

Afin de mieux cerner les contours de la protection de l'enfant et l'éducation des enfants dans la Boucle du Mouhoun une approche qualitative simple a été adoptée. Il s'agit de l'approche qualitative qui a consisté à des échanges avec des acteurs clés du système de la protection sociale et de l'éducation, y compris quelques membres de la communauté dont les PDI, la population hôte et les enfants. Huit focus group ont été initiés au tour des thématiques suivantes :

1. Contexte
2. Cadre juridique, politique et stratégique
3. Coordination, planification, et gestion des données
4. Ressources humaines et financières
5. Perceptions communautaires



## 2. DISCUSSIONS ET ANALYSES

### 1. Analyse Situationnelle de la protection de l'Enfant et Education

#### a. Contexte .

Le contexte de la protection et de l'éducation de l'enfant dans la boucle de Mouhoun comme tout ailleurs où AIHC intervient est tributaire de l'incidence de l'insécurité et de la pauvreté des personnes déplacées internes et leurs familles d'accueils. Les récentes avancées dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la justice sont encourageantes pour le secteur de protection de l'enfant et leur droit à l'éducation et à la santé, mais la crise de l'insécurité et la vulnérabilité de la population rendent inefficace ces efforts bien reconnue par les autorités locales et la communauté. Il est ainsi impérieux aux acteurs du cluster éducation et protection de l'enfant de renforcer le système de prise en compte des enfants dans les programmations à court terme pour permettre une réponse intégrée qui protègent les enfants dans leur droit mais qui leur donne aussi la chance à l'éducation malgré leur situation de vulnérabilité due au déplacement forcé dont ils sont victimes à cause de l'insécurité décriant. L'étude rapide a révélé plusieurs situations sur le secteur de la protection de l'enfant et de l'éducation. Les situations les plus importantes ci-après dans le secteur de protection et éducation des enfants ont été retenue par AIHC :

- **Problème d'exploitation des enfants par le travail des enfants**

Parmi les autorités locales présent aux échanges, 3 sur 5 soit 60% ont reconnu la forme déguisée d'exploitation des enfants par des travaux et surtout de petit commerce non rémunérateur mais qui expose la vie et la santé des enfants. Beaucoup d'enfants 25 sur 30 ont affirmé qu'ils sont tout le temps à la rue pour vendre l'eau, les noix de cola, les cacahouètes etc... Une affirmation que soutienne les adultes de la communauté hôte (100%) et des PDIs (90%) qui justifient l'envoie des enfants à faire ce petit commerce pour leur besoin économique familial dans cette situation de vulnérabilité due au déplacement.

- **Présence enfants séparés et non accompagnés (ES/ENA)**

Selon les informations reçues des participants aux groupes de discussion, AIHC a noté la présence dans la communauté d'une centaine des enfants séparés de leurs parents, du a la fuite de l'insécurité ou par craintes des représailles, et des enfants non accompagnés. En moyenne, 72% des personnes rencontrées en groupes d'entretiens ont confirmés qu'il y a des situations où c'est soit les parents qui ont fui alors que les enfants étaient en dehors de la maison pour jouer ou à l'école lors des attaques de leur communauté, ou c'est l'enfant qui a fui lors de la même situation d'attaques, laissant les enfants seuls soit au Mali ou les enfants se sont retrouvés, ou dans la région si c'est le parent qui a fui vers le Mali. Certains parents ont également affirmé que cette situation perdure pour certains cas par peur des représailles des agents de l'ordre qui respectant la politique nationale associe les enfants revenus pour réunification familiale a une possibilité de connections avec les groupes armés non identifiés. Pour ces parents, cette situation empêche à leurs enfants de revenir au pays et les expose a beaucoup de risque.

La situation des enfants non accompagnés constitue aussi une situation préoccupante et qui risque de rester camoufler derrière le problème sécuritaire. Pour la plupart d'eux selon les autorités locales, ces enfants viennent des plusieurs régions environnantes pour explorer les opportunités d'emploi ou de business porteurs, avec vision même d'aller au-delà des frontières. Les parents étaient accusés d'inciter souvent les enfants à aller à l'aventure, ce qui fragilise le contexte sécuritaire. Selon le témoignage de certains autorités locales, au mois de février 2020, une trentaine des mineurs ont été intercepté par les agents de l'ordre alors qu'ils tentaient de partir vers le Mali ou la Côte d'Ivoire pour travailler dans les mines. Il y a donc nécessité de collaborer avec a direction régionale des affaires sociales pour faire le dénombrement de ces enfants, ce qui va favoriser la planification d'une réponse adéquate.

- **Abandon d'école**

La majorité d'autorité locales interviewées ont été très catégorique et contre l'occupation des enfants par les parents à des petits métiers domestiques et des petits commerces. Pour les parents pour pallier aux besoins économiques dans leur situation de vulnérabilité dans une communauté hôte qui ne leur garantie pas tout en termes des moyens de subsistance, ils ont déclaré le faire pour lier les deux bouts du mois. Bien qu'ils reçoivent les aides des organisations caritatives et autres, mais il ressort toujours que certains des besoins de la famille ne sont pas résolus. Pour les autorités, ils recommandent une forte sensibilisation des parents et de la communauté pour réduire ces pratiques.

Un autre alerte fait par les parents et les autorités locales, est celui de la peur de la rentrée scolaire prochaine dans un contexte de COVID – 19, ou les mesures de distanciation sociale risque de pousser à limiter le nombre d'élève par classe, entraînant un manque de place pour certains. Pour les parents des familles des PDIs, la frustration est grande car ils estiment à l'avance que leurs enfants seront les exclus dans les écoles

Les enfants quant à eux, ils reconnaissent qu'ils font les ventes et autres petits ménages au détriment de leur éducation car les parents n'ont pas les moyens suffisants pour la famille. Un autre aspect qui a été souligné dans les discussions, c'était l'aspect culturelle qui pour certains parents, l'école des enfants et surtout des filles est une priorité de dernier nature. La priorité pour certains parents était de construire dans la vie des enfants une personnalité forte pour les préparer à jouer leur rôle de père et mère de famille. Cette attitude selon l'analyse faite fait que les parents deviennent tolérants des relations amoureuses précoces entre enfant car les poussant à un mariage précoce qui est une forme d'exploitation aux fins économiques car souvent les parents poussent ou organisent des mariages précoces avec les hommes ayant des moyens ainsi les parents peuvent espérer recevoir des cadeaux du beau fils.

L'équipe de AIHC a complété son analyse en triangulant les informations de la situation des enfants dans le marché de poisson de Koubri ou d'autres observations inquiétantes qui méritent une attention particulière au risque de trouver des petites filles victimes d'une exploitation ouvrière se cachant derrière la charité et la solidarité ou d'entraide. L'équipe de AIHC a observé qu'au marché de Koubri, une centaine de petits enfants entre 5 et 10 ans s'adonnent aux ventes des fruits, légumes, et accompagne leurs mamans à la vente de poisson en les aidant à enlever les écailles de poissons et les nettoyer. Cependant à chaque occasion qu'ils ont, les enfants profitent pour se proposer comme enfants des ménages pour Ouagadougou. Il y a cette fameuse phrase qui sort timidement de leurs bouches « Je peux venir avec vous et aider Tantie à laver la vaisselle »

AIHC se pose alors la question de savoir combien d'homme ou de femme considèrent ces demandes et prennent les enfants au nom de la « charité » et en font d'elles des filles des ménages sans que cela ne soit connu des défenseurs des droits des enfants ? L'équipe à essayer de faire un sondage pour savoir s'ils connaissent une autre enfant qui a déjà été prise par des adultes comme cela, et à cette question, les enfants fuient pour taire le nom de leurs amis, et même les adultes sur place refuse de donner l'information. AIHC estime donc qu'il est impérieux de mener une étude approfondie et documenter le résultat de cette étude sur cette question.

- **Problème d'accès aux soins de santé**

L'analyse des données recueillies révèlent que l'abandon des centres de santé dû aux conflits armés qui sévit dans la région de la Boucle du Mouhoun a entraîné une fuite massive de la population environnante et du personnel de centre de santé conduisant ainsi à un manque accru de personnel qualifié dans la prestation des soins en général dans les structures de soins et plus spécialement en matière de santé de la reproduction occasionnant de ce fait :

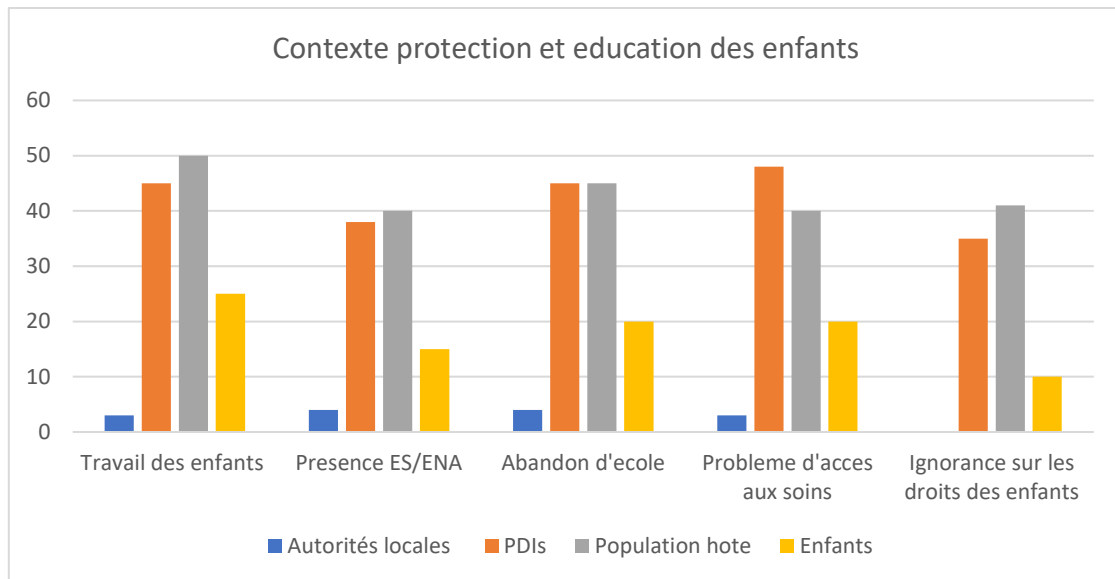
- Une baisse de fréquentation des structures de soins entraînant un faible taux d'utilisation de services de santé et un abandon progressif à recourir aux centres de santé en cas de maladie ou autres besoins par la population locale et celle déplacée,
- Une baisse du taux d'adhésion aux méthodes contraceptives puisque les services de Santé de la reproduction sont inaccessibles, et à cela s'ajoute le manque criant d'intrants et équipements adéquats pour la prise en charge. Le District Sanitaire de Tougan enregistre la forte baisse de 16 à 4 %. Quant à ceux de Solenzo et de Nouna on a noté une baisse respective d'environ 50 et 66 % du taux d'utilisation des méthodes contraceptives entre ces deux années. La non accessibilité aux services de santé de la reproduction prônant et initialisant les méthodes contraceptives augmente aux femmes en âge de procréer de ces zones le risque de grossesses non désirées, grossesses qui elles-mêmes risquées du fait des conditions sanitaires précaires de ces zones avec l'absence de personnel qualifié pour suivre les femmes enceintes,

- Une baisse du taux de la première et de la deuxième consultation prénatale. Les taux de la CPN étaient de 2 à 3 fois plus importants en 2018 qu'au S1 de 2020. Il n'y a donc pas ou très peu de suivi des femmes enceintes pendant la grossesse, l'accouchement et dans le post-partum du fait de l'absence de service de santé de la reproduction de qualité.
- Une augmentation des accouchements à domicile : les accouchements sont réalisés par des **sages-femmes du village** peu qualifiées qui ne peuvent pas identifier une quelconque complication voire poser le diagnostic d'un accouchement dystocique et donc prendre la décision de référer à temps la parturiente vers une structure sanitaire appropriée pour une prise en charge plus adéquate. Le taux des accouchements assistés est passé entre 2018 et 2020 de 80 à 30% dans ces trois districts. Cela signifie que dans ces zones en moyenne trois accouchements sur quatre ne sont pas assistés. Ce qui entraîne de taux enlevé de décès maternels et périnatal. Ce taux a connu une augmentation significative ce dernier moment. Pour le DS de Tougan il a été multiplié par 4 tandis que dans celui de Nouna il est passé de zéro décès à 56 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes de 2018 au premier semestre de 2020. Le district sanitaire de Solenzo enregistre une hausse inférieure aux deux précédents mais qui reste importante soit 112 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes dans la même période.
- **Sur le plan purement administratif les enfants qui naissent dans ces zones ne peuvent pas être enregistrés voir même être répertoriés au registre des naissances. Ils ne peuvent disposer de documents administratifs essentiels comme l'acte de naissance. Ce qui peut être un handicap pour eux dans le futur.**

Du côté de la prise en charge des survivantes des VBG en référencement médicale, bien que le rapport de l'évaluation rapide faite par UNFPA en collaboration avec AIHC et INTERSOS ait fait état de l'existence des facilités médicaux pour la prise en charge médicale, Il a été décelé que les services de prise en charge médicale sont confrontés à plusieurs difficultés dont notamment l'insuffisance du personnel sanitaire formé à la gestion clinique des cas VBG. Des 10 agents de santé trouvée sur place lors de cette évaluation, personne n'a reçu une formation spécifique sur la prise en charge des survivant-e-s de viol ou toute autre forme des VBG. Mis à part le Centre de Sante de Promotion Sociale (CSPS) de Djibasso, aucune des structures sanitaires visitées ne dispose de kit post viol. Egalement l'évaluation a démontré une absence totale d'accompagnement des acteurs humanitaires dans ces districts sanitaires. Il a été remarqué que les services visités disposent d'espace confidentiel pour assurer les entretiens, mais aucun ne dispose de point focal VBG pour assurer la coordination des activités de prise en charge.

- **Ignorance sur les droits des enfants**

La majorité des participants aux entretiens ont fait cas d'une ignorance totale des droits de l'enfants. Pour certains parents, « un enfant peut avoir quel droit devant ses parents ? s'interrogea un parent d'une famille PDIs, pour lui un enfant est là comme un petit animal qui attend juste de le nourrir » Certains parents ont compris que la liste des droit liées à l'enfant énumérés lors des entretiens sont leur devoir à le réaliser mais ne peuvent comprendre que cela constitue des droits pour leurs propres enfants. Pour les autorités locales, la question de droits des enfants est trop peu disséminée dans la région. Cela va nécessiter des fortes campagnes de sensibilisation et formation de la communauté.



### b. Cadre juridique, politique et stratégique

De façon générale, selon l'entretien avec les autorités locales, le cadre juridique est solide, mais il ne représente pas la meilleure porte d'entrée pour renforcer le système de protection de l'enfant car les lois les plus influentes en matière de protection sont beaucoup plus détaillée sur les questions des enfants en conflit avec les lois que sur les enfants en situation d'urgence et qui ont besoin d'une protection. Cela va nécessiter un plaidoyer pour que les lois tiennent compte des aspects de protection des enfants en danger et en situation de vulnérabilité, et cela en fonctions des fondamentaux des droits universels des enfants. Le cadre juridique existant est complètement méconnu des parents comme des enfants. Les textes juridiques règlementaires ne sont pas connus au niveau communautaire, d'où la nécessité de travailler avec les officiers de protection des enfants pour promouvoir les campagnes de dissémination des textes légaux sur la protection des enfants. Et réfléchissant sur le contexte sécuritaire qui constitue désormais un choc permanent des communautés, dialoguer avec les décideurs pour que un cadre de protection des enfants en danger soit élaboré et un plan stratégique de protection des enfants des PDIs soit mis en place.

### c. Coordination, planification, et gestion des données

Il a été relevé un grand défi de coordination des acteurs de différents services étatiques pour renforcer l'unicité d'approche dans la prise en charge des aspects de la protection et éducation des enfants. Bien que le service de protection de l'enfant, la prise en charge juridico-légale et de l'éducation relèvent de différents ministères de tutelles techniques, il s'est fait sentir un besoin d'avoir un cadre structurel qui regroupe les experts de ces trois secteurs pour parler et monter des stratégies de réponse intégrée. Il a été également noté qu'au niveau régional, la coordination en matière de protection de l'enfant est trop complexe. Il existe toujours des confusions entre les mandats des Comités locaux et ceux des Réseaux régionaux de protection de l'enfant, ce qui entraîne un surcroît de travail pour les acteurs au niveau régional et des tensions entre les acteurs qui pourraient être évitées par une simplification des mécanismes de coordination. L'équipe de AIHC trouve ainsi la nécessité d'activer un domaine de responsabilité de protection de l'enfant à Dédougou dans la boucle de Mouhoun en visant une action coordonnée entre les trois services s'occupant de la protection de l'enfant (la DR des affaires sociales, la DR de l'éducation, la DR de justice) ainsi que les acteurs humanitaires qui progressivement tentent d'implémenter des activités de protection de l'enfant dans la Boucle de Mouhoun.

#### d. Ressources humaines et financières

Bien que les autorités locales aient conscience de leur rôle dans la protection de l'enfant, force a été de constater que les ressources financières et les ressources humaines sont plus disponibles dans l'éducation et la santé. La protection de l'enfant dans ses composantes ne bénéficie pas d'allocation suffisante du gouvernement et même les acteurs humanitaires présents dans la région n'ont pas de financement uniquement pour les activités de protection de l'enfant. Souvent les activités de protection de l'enfant sont comprises dans les programmes de l'éducation ou de la santé communautaire.

#### e. Perceptions communautaires

Les communautés interrogées lors de cette étude ont clairement exprimé les points suivants :

- L'exploitation des enfants due à la paupérisation des ménages, représente un grand problème de protection de l'enfant.
- Les enfants issues des familles des PDIs ont un sentiment d'exclusion sociétale car ceux des familles hôtes voient en eux comme des envahisseurs. Ceux qui vivent dans les familles d'accueil sont plus affectés par cette réalité que ceux qui vivent dans les abris construits par les acteurs humanitaires,
- Les enfants des familles des PDIs souffrent d'un sentiment d'exclusion aux espaces récréatifs car pour certains parents, ces enfants se retrouvent chassés par les enfants de la communauté hôte.
- L'éclatement du cadre familial constitue aussi un problème majeur de protection de l'enfant. Les enfants les plus exposés sont ceux issues des familles des parents polygames ou divorcées. Souvent les enfants des mères répudiées ou qui ont fui leurs ménages sont assimilés à leurs mamans et parfois payent le ressentiment du père contre leur maman.
- L'incapacité des parents à offrir une éducation aux enfants a été également signalé comme une des normes sociales qui affecte négativement la question de protection de l'enfant.
- Le droit à l'éducation et à la santé a été aussi signalé comme des thématiques de la protection de l'enfant,
- A cela s'ajoute l'épineux problème de l'insécurité qui est le catalyseur de tous les problèmes susmentionnés, surtout pour les enfants des familles des PDIs

## 2. RECOMMANDATION

Face à cette situation, il est impératif d'intervenir par le financement d'un programme de protection de l'enfant en situation d'urgence pour soulager les populations dans ces zones insécurisées. Le projet d'urgence à financer devra être associé à la promotion du droit des enfants à l'éducation et à la santé dans ce contexte d'urgence que la région traverse. C'est pourquoi les recommandations suivantes sont formulées :

- Urgence de mettre en place un programme spécifique mais intégré (Protection & Education alternative dans le contexte de COVID-19 et insécurité) pouvant permettre le développement de l'enfant **dans un contexte plus large et d'insécurité permanent**. La situation des enfants séparés ou enfants non accompagné étant accrue, un manque d'un projet d'encadrement exposerait les enfants à plus de vulnérabilité ;
- Ce projet de protection devra être implémenter en approche communautaire pour faire de la question de la protection des enfants une question de tous,



- Le projet va intégrer l'approche de santé de la reproduction et sensibilisation contre les violences basées sur le genre en milieux scolaire car le milieu scolaire a été identifié comme un des champs d'exploitations des enfants et beaucoup des cas VBG y sont recensées ;
- Le projet devrait avoir un volet éducatif des adultes sur leur devoir à assurer la protection et l'éducation des enfants et aux enfants la prise de conscience sur leurs droits et obligation dans la société.